

Patricia et Gilles



Histoire et évolution de la tolérance

Table des matières

Introduction	3
Histoire de la tolérance.....	4
La tolérance dans les Droits de l'Homme.....	6
L'évolution de la tolérance	8
Liens	10

Introduction

Le sujet "à la une" étant la tolérance j'ai voulu écrire un texte exprimant mon opinion. Seulement je n'avais pas parfaitement pris conscience de l'ampleur de la signification de ce mot à la mode.

Comment expliquer un terme si généraliste et par la même occasion tellement fondamental ? Vouloir expliquer la tolérance c'est considérer la tolérance comme une vertu à atteindre, comme une méthode pour arriver à une fin. Donc je m'égarais dans ma réflexion. Je ne peux pas expliquer ce qu'est la tolérance cependant je peux fournir des pistes et décrire les grands pas vers cette largeur d'esprit fruit de l'action de certains hommes qui ont contribué au cheminement vers la tolérance.

Histoire de la tolérance

La première formulation d'une certaine évolution des mentalités remonte à 1598 avec l'Edit de Nantes ou Edit de Tolérance promulgué par Henri IV par lequel il reconnaît une relative liberté de culte et conscience aux protestants en opposition avec l'uniformité religieuse en place jusqu'alors : "Une foi, une loi, un roi". L'Edit de Nantes sera révoqué en 1685 par Louis XIV, un catholicisme plus rigoureux s'instaure et une lutte contre les hérétiques débute. Nombreux sont les écrivains au cours du XVIIIe siècle (Siècle des Lumières) qui participeront de près ou de loin à la promotion des droits fondamentaux de l'homme tels que la liberté d'expression, d'opinion, de conscience et de religion, donc à l'émergence de l'idée de tolérance :

- Baruch Spinoza - Traité de théologopolitique 1670

"Quoi de plus funeste pour un État que d'envoyer en exil, comme des méchants, d'honnêtes citoyens, parce qu'ils n'ont pas les opinions de la foule et qu'ils ignorent l'art de feindre ? Quoi de plus fatal que de traiter en ennemis et d'envoyer à la mort des hommes qui n'ont commis d'autre crime que celui de penser avec indépendance ? Voilà donc l'échafaud, épouvante des méchants, qui devient le glorieux théâtre où la tolérance et la vertu brillent dans tout leur éclat et couvrent publiquement d'opprobre la majesté souveraine ! Le citoyen qui se sait honnête homme ne redoute point la mort comme le scélérat et ne cherche point à échapper au supplice. C'est que son cœur n'est pas torturé par le remords d'avoir commis une action honteuse : le supplice lui paraît honorable, et il se fait gloire de mourir pour la bonne cause et pour la liberté" Chapitre XX

- Henri Basnage de Beauval - Tolérance des religions 1684

"Puisqu'on ne peut pas convenir de la vérité que chaque secte s'attribue, l'on devrait du moins convenir de se tolérer mutuellement, et de ne point s'égorger."

- Pierre Bayle - De la Tolérance 1686

"Ils [mes écrits] ne contiennent aucune certitude qui me satisfasse à moi même; aussi ne fais je pas profession de savoir la vérité ni d'y atteindre, j'ouvre les choses plus que je ne les découvre." Extrait d'une lettre à V. Minutoli

- Jonh Locke - Lettres sur la tolérance (L'Epistola de tolerantia) 1689

"Monsieur, Puisque vous jugez à propos de me demander quelle est mon opinion sur la tolérance que les différentes sectes des chrétiens doivent avoir les unes pour les autres, je vous répondrai franchement qu'elle est, à mon avis, le principal caractère de la véritable Église. Les uns ont beau se vanter de l'antiquité de leurs charges et de leurs titres, ou de la pompe de leur culte extérieur; les autres, de la réformation de leur discipline, et tous en général, de l'orthodoxie de leur foi (car chacun se croit orthodoxe); tout cela, dis-je, et mille autres avantages de cette nature, sont plutôt des preuves de l'envie que les hommes ont de dominer les uns sur les autres, que des marques de l'Église de Jésus-Christ. Quelques justes prétentions que l'on ait à toutes ces prérogatives, si l'on manque de charité, de douceur et de bienveillance pour tout le genre humain en général, même pour ceux qui ne sont pas chrétiens, à coup sûr, l'on est fort éloigné d'être chrétien soi-même. Quelques justes prétentions que l'on ait à toutes ces prérogatives, si l'on manque de charité, de douceur et de bienveillance pour le genre humain en général, même pour ceux qui ne sont pas chrétiens, à coup sûr, l'on est fort éloigné d'être chrétien soi-même."

- Jean-Jacques Rousseau - Du contrat Social 1762

"Ceux qui distinguent l'intolérance civile et l'intolérance théologique se trompent, à mon avis. Ces deux intolérances sont inséparables. Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés; les aimer serait haïr Dieu qui les punit; il faut absolument qu'on les ramène ou qu'on les tourmente. Partout où l'intolérance théologique est admise, il est impossible qu'elle n'ait pas quelque effet civil; et sitôt qu'elle en a, le souverain n'est plus souverain, même au temporel: dès lors les prêtres sont les vrais maîtres; les rois ne sont que leurs officiers. Maintenant qu'il n'y a plus et qu'il ne peut plus y avoir de religion nationale exclusive, on doit tolérer toutes celles qui tolèrent les autres, autant que leurs dogmes n'ont rien de contraire aux devoirs du citoyen. Mais quiconque ose dire: Hors de l'Eglise point de salut, doit être chassé de l'Etat; à moins que l'Etat ne soit l'Eglise, et que le prince ne soit le pontife. Un tel dogme n'est bon que dans un gouvernement théocratique, dans tout autre il est pernicieux."

- Voltaire - Traité sur la tolérance 1763

"Il ne faut pas un grand art, une éloquence bien recherchée, pour prouver que des chrétiens doivent se tolérer les uns les autres. Je vais plus loin: je vous dis qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères. Quoi! mon frère le Turc? mon frère le Chinois? le Juif? le Siamois? Oui, sans doute; ne sommes-nous pas tous enfants du même père, et créatures du même Dieu?

Mais ces peuples nous méprisent; mais ils nous traitent d'idolâtres! Hé bien! je leur dirai qu'ils ont grand tort. Il me semble que je pourrais étonner au moins l'orgueilleuse opiniâtreté d'un iman ou d'un talapoin, si je leur parlais à peu près ainsi:

"Ce petit globe, qui n'est qu'un point, roule dans l'espace, ainsi que tant d'autres globes; nous sommes perdus dans cette immensité. L'homme, haut d'environ cinq pieds, est assurément peu de chose dans la création. Un de ces êtres imperceptibles dit à quelques-uns de ses voisins, dans l'Arabie ou dans la Cafrerie: "Ecoutez-moi, car le Dieu de tous ces mondes m'a éclairé: il y a neuf cents millions de petites fourmis comme nous sur la terre, mais il n'y a que ma fourmilière qui soit chère à Dieu; toutes les autres lui sont en horreur de toute éternité; elle sera seule heureuse, et toutes les autres seront éternellement infortunées."

Ils m'arrêteraient alors, et me demanderaient quel est le fou qui a dit cette sottise. Je serais obligé de leur répondre: "C'est vous-mêmes." Je tâcherais ensuite de les adoucir; mais cela serait bien difficile." Chapitre XXII – De la Tolérance universelle

La tolérance dans les Droits de l'Homme

En 1948, la tolérance entre définitivement dans l'histoire de l'homme à travers la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies : "Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun..." (Article 18) qui reprend la conception exprimée auparavant dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits..." (Article premier) et "Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi..." (Article 10). La liberté de croyance, d'opinion et d'expression deviennent un droit inaliénable de l'être humain.

La devise républicaine "Liberté, égalité, fraternité" créée à cette même époque m'amena à une idée : Et si finalement la tolérance exprimait et englobait ces principes fondamentaux qui sont à la base de notre société qui se proclame libre, égalitaire et solidaire ?

Ainsi il ne s'agit pas seulement d'une question de tolérance puisque celle-ci n'existerait pas entre les hommes sans des principes fondamentaux sous-jacents :

Tolérance – Liberté

La tolérance présuppose la liberté de conscience, c'est-à-dire, la liberté de penser par soi-même, la liberté d'exprimer ses idées et points de vues mêmes divergents sans peur, sans violence ni haine mais également la liberté du libre-arbitre. La tolérance présuppose en outre la liberté de l'homme dans son individualité et spécificité, au même titre que la liberté de "foi".

Tolérance – égalité

La conception de la tolérance va de pair avec le respect de la différence ce qui suppose la reconnaissance de l'égalité entre les hommes. En d'autres termes, tous les êtres humains se trouvent en position égale pour choisir librement leur route et se faire leur propre interprétation des choses qui les entourent. Qui dit interprétations dit visions différentes d'une même chose. Les différentes opinions sont autant de vérités vues sous différents aspects. Un objet observé à partir d'un angle différent résultera en de multiples conceptions de ce même objet. Ainsi chaque opinion dûment argumentée par une personne honnête et sincère rencontre une part de vérité. Dans cette optique nul ne serait totalement dans le faux absolu ni ne peut prétendre détenir la vérité absolue. La vérité n'existant pas si l'on conçoit que seulement tous les points de vue réunifiés ouvriraient la porte à la vérité globale. Autant dire que seul Dieu détient une telle vision panoramique.

Tolérance – Fraternité

Tolérer ne signifie pas rester indifférent. Justement, la tolérance exprime l'idée d'aller au-delà de l'indifférence de l'altérité de l'autre. Seul un mouvement vers l'autre, un mouvement libéré de ses propres préjugés, de ses propres idées préconçues dans l'écoute de l'autre, dans la compréhension de sa différence et dans l'acceptation de ses conceptions divergentes aux nôtres peut amener à la tolérance. Pour ainsi dire, la fraternité est une des bases de la tolérance car c'est dans ce mouvement fraternel envers l'autre, malgré les divergences, qu'on crée une véritable notion de tolérance révélée dans la pratique. De par cette fraternité la différence ne s'envisage plus en tant que frontière entre les êtres humains quelques soient leur sexe, couleur, religion, milieu ou âge mais en tant qu'enrichissement : "Si tu diffères de moi, mon frère, loin

de me léser, tu m'enrichis." Antoine de Saint-Exupéry

La question inévitable surgit : où s'arrête donc la tolérance ? Elle s'arrête là où commence le non-respect de ses mêmes principes. Toute forme de dictature, fanatisme politique ou religieux va contre les fondements de la tolérance.

Des normes qui sont à la base de toute société libre, respectant l'homme dans sa spécificité et individualité. C'est à travers l'apprentissage de la tolérance et la mise en pratique de ses principes qu'on peut parvenir à se comprendre et à travailler ensemble pour la construction d'un monde meilleur.

Pour compléter l'histoire de la tolérance je termine avec un extrait de la "Déclaration de principes sur la tolérance" proclamée en 1995 par L'UNESCO :

"Article premier - Signification de la tolérance

1.1 - La tolérance est le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'êtres humains. Elle est encouragée par la connaissance, l'ouverture d'esprit, la communication et la liberté de pensée, de conscience et de croyance. La tolérance est l'harmonie dans la différence. Elle n'est pas seulement une obligation d'ordre éthique ; elle est également une nécessité politique et juridique. La tolérance est une vertu qui rend la paix possible et contribue à substituer une culture de la paix à la culture de la guerre.

1.2 - La tolérance n'est ni concession, ni condescendance, ni complaisance. La tolérance est, avant tout, une attitude active animée par la reconnaissance des droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales d'autrui. En aucun cas la tolérance ne saurait être invoquée pour justifier des atteintes à ces valeurs fondamentales. La tolérance doit être pratiquée par les individus, les groupes et les Etats.

1.3 - La tolérance est la clé de voûte des droits de l'homme, du pluralisme (y compris le pluralisme culturel), de la démocratie et de l'Etat de droit. Elle implique le rejet du dogmatisme et de l'absolutisme et conforte les normes énoncées dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

1.4 Conformément au respect des droits de l'homme, pratiquer la tolérance ce n'est ni tolérer l'injustice sociale, ni renoncer à ses propres convictions, ni faire de concessions à cet égard. La pratique de la tolérance signifie que chacun a le libre choix de ses convictions et accepte que l'autre jouisse de la même liberté. Elle signifie l'acceptation du fait que les êtres humains, qui se caractérisent naturellement par la diversité de leur aspect physique, de leur situation, de leur mode d'expression, de leurs comportements et de leurs valeurs, ont le droit de vivre en paix et d'être tels qu'ils sont. Elle signifie également que nul ne doit imposer ses opinions à autrui."

L'évolution de la tolérance

La tolérance ne serait qu'un vœu pieu, un mot vide de sens s'il ne reposait que sur l'idée que chacun s'en fait.

Discourir sur un mot générique tel que celui-là est à la portée de tous et chaque individu se déclarera tolérant, car ne pas l'être dans les paroles relèverait du suicide social.

Dans le même ordre d'idées : Cet homme aime les enfants, il ne peut pas être totalement mauvais.

Si, il peut l'être, tout dépend où cela démarre. Les films de propagande montrant Hitler caressant son chien et jouant avec des enfants projettent une image et rien d'autre.

Le mot « tolérance » recoupe tellement de réalités différentes qu'il peut être intéressant de le replacer dans les différents contextes : historiques, géographiques et culturels.

Aujourd'hui, en 2004, en France, nous avons une idée assez précise de ce qui est tolérable de qui ne l'est pas. Les grands principes ont été édictés dans la Déclaration des droits de l'homme, reprise par l'ONU. Ils ont valeur de principes, applicables par tous et pour tous.

Personne ne les conteste, dans leur esprit, personne ne nie leur valeur civilisatrice. Il y a plus de 200 pays membres des Nations unies, tous sous la même bannière, dans un grand élan de générosité après les horreurs de la deuxième guerre mondiale : Plus jamais ça !

Qu'en reste-t-il plus d'un demi-siècle plus tard ?

La tolérance proclamée par tous n'est appliquée que dans une minorité de pays –voir le rapport annuel d'Amnesty International- dont nous ne faisons pas partie.

Nous tolérons cela, le mot est juste, nous le tolérons parce que nous y sommes habitués, habitués à trouver toutes les justifications possibles au viol de cette tolérance, au nom de ces mêmes valeurs qui ont donné naissance à notre civilisation.

Quelle contradiction !

Ce mot se vide de sa substance dès lors que nous acceptons, pour notre confort, que soient violés les principes mêmes qui ont fait que là où nous habitons, nous pouvons disserter sans risques desdits principes. Je ne suis pas certain que la tolérance nous habiterait autant si nos conditions de vie étaient remises en question. Notre niveau de vie actuel repose sur une exploitation des richesses de la planète, nous n'avons rien connu d'autre. Serions nous aussi tolérants avec nos semblables si nous devions partager cette richesse, en un mot, baisser d'un cran nos besoins, simplement pour donner à manger à tous ces gens qui regardent.

Sont-ils tolérants ? En ont-ils les moyens ?

Les grands principes énoncés au 18^e siècle l'ont été pour libérer des peuples asservis, des peuples qui, littéralement, mouraient de faim. Ces grands principes ont été suivis d'actes politiques forts, de révolutions, intolérantes par nature. Avaient-ils le choix ?

Ne soyons pas angéliques, la tolérance a ses limites.

Où sont-elles ?

Individuellement, le respect d'autrui au quotidien peut remplir cette fonction.

Collectivement, la responsabilité va plus loin : Sur le fond, nous acceptons la parole de l'autre, tant qu'elle ne remet pas en cause notre liberté, au-delà, nous la combattons, nous ne sommes plus tolérants, nous sommes combattants, c'est un devoir : La liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. Et après ?

Quand redécouvrons-nous la tolérance ?

Quand avons-nous vaincu celui qui nous menaçait ?

Quand l'avons nous convaincu qu'il faisait fausse route ?

Je pose la question, je n'ai pas la réponse.

La tolérance est un combat permanent.

Paradoxalement, c'est un combat où la seule arme est l'écoute.

Ne voyons pas la tolérance comme un concept, un bel idéal ou une idée utopique. La tolérance ne peut être une acception théorique, elle doit se manifester en chacun de nous dans la pratique à travers un travail sur soi, d'amélioration intérieure qui rejaillira sur le monde extérieur, notre entourage et la société.

Liens :

Lettre à Vincent Minutoli de Pierre Bayle :

<http://pages.globetrotter.net/pcbcr/bayle1673.html>

"Traité théologico-politique" de Spinoza :

<http://membres.lycos.fr/hendiaz/ethiq.htm>

"Lettre sur la tolérance" de Locke :

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/locke_john/lettre_sur_la_tolerance/lettre_sur_la_tolerance.html

"Du contrat Social" de Jean-Jacques Rousseau :

<http://pages.globetrotter.net/pcbcr/contrat.html>

"Traité sur la tolérance" de Voltaire :

http://un2sg4.unige.ch/athena/voltaire/volt_tol.html

"Déclaration de principes sur la tolérance" par l'UNESCO :

<http://www.unesco.org/tolerance/declafre.htm#article1>

Ce dossier est le fruit du travail de membres de l'Alliance. Vous êtes libre de faire référence à ce dossier et de vous en inspirer, mais par respect pour le travail effectué, nous souhaitons que vous demandiez une autorisation auprès de l'Alliance et de l'auteur avant toute diffusion de ce dossier. Ce dossier est l'unique propriété de l'auteur par conséquent est soumis à la législation sur les droits d'auteurs.



ALLIANCE SPIRITE

<http://www.alliancespirite.org>